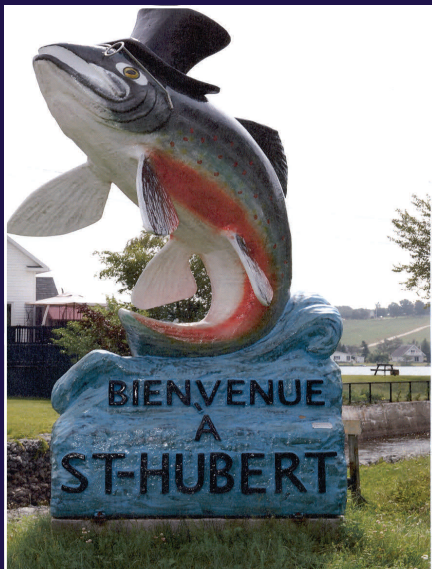


# Journal municipal Saint-Hubert en Bref



## Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

10, rue du Saint-Rosaire  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, (Québec) G0L 3L0

Téléphone : 418 497-3394

Télécopieur : 418 497-1187

Courriel : [mun.st-hubert@sthubertrl.qc.ca](mailto:mun.st-hubert@sthubertrl.qc.ca)

Site Web : [www.municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca](http://www.municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca)





Moulée - Semence - Engrais - Quincaillerie  
 Matériaux de construction  
 Peinture Inov - Gaz Sonic  
 Poêle et fournaise au bois  
 Récupération de gallons de peinture  
**2, rue St-Jean-Baptiste,  
 St-Hubert, G0L 3L0**  
**Tél.: 418 497-3514 Fax: 418 497-1667**

Nima Malenfant, Directrice Générale  
 Luc Malenfant, Président

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



194, rue du Carrefour  
 St-Antoine (Qc) G0L 2J0  
 Fax: 418 867-4403  
 Jean-Guy Thériault, prop.  
 418 868-9393

rayrefrigeration@bellnet.ca  
**SERVICE 24 HEURES**  
**418 862-6346**



**Pharmacie**  
**P. Lépicier et M-H. Mioussé Inc.**

AFFILIÉE À :



**Heures d'ouverture**  
 Lundi-mercredi-jeudi-vendredi  
 9 h à 17 h  
 Mardi  
 9 h à 17 h et 18 h à 20 h  
 Samedi et dimanche fermé

Bas St-Laurent Pharma  
 3, rue Principale Nord  
 Saint-Hubert (Québec) G0L 3L0  
**Téléphone : (418) 497-3925**  
**Télécopieur : (418) 497-3926**

**Philippe Lépicier, B.Pharm., Ph.D.**  
 pharmacien propriétaire



Résidentiel  
 Commercial  
 Industriel  
 Agricole  
 Service de nacelle  
 Ligne moyenne  
 tension 25 KV

Tél. : 418 963-6000 • Cell. : 418 714-2181  
 Téléc. : 418 963-6002 • lauzierelectrique@live.ca

124, rue Principale  
 Saint-Cyprien (Qc) G0L 2P0

R.B.Q. : 5625-6860-01



# EXCAVATION DANY OUELLET

24, rue du Collège, C.P. 296  
 St-Hubert (Québec)  
 G0L 3L0  
**Tél. : 418 497-1915**  
**Cell. : 418 868-7244**

**Test de sol et plan**



R.B.Q. : 6257-5705-48

- | Excavation de tout genre
- | Chemin forestier
- | Champ d'épuration et fosse septique
- | Déneigement
- | Mini-pelle

**Ecoflo**

**BIONEST**  
 Incorporé à l'environnement™

## PELLETIER ET LABRIE

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

13, rue Saint-Magloire  
 Rivière-du-Loup  
 Tél. 418-867-4527  
[pelardl@qc.aira.com](mailto:pelardl@qc.aira.com)  
 André Pelletier, A.-G.

783A, rue Commerciale Nord  
 Témiscouata-sur-le-Lac  
 Tél. 418-854-2128  
[pelacabano@bellnet.ca](mailto:pelacabano@bellnet.ca)  
 Bernard Labrie, A.-G.



La gestion du territoire par les interventions de l'arpenteur-géomètre :

- Opérations sur le cadastre (subdivision, remplacement, correction et rénovation cadastrale)
- Piquetage
- Implantation
- Certificat de localisation
- Bornage
- Description technique
- Plan projet de lotissement
- Établissement de ligne en forêt
- Plan topographique, volumétrie
- Relevé par méthode GPS

Vaste inventaire d'embarcations usagées  
 Suivez nos promos du 50<sup>e</sup> anniversaire



**POMERLEAU**  
**LES BATEAUX inc.**

**50 Ans**

Une entreprise familiale spécialisée depuis 1966 !

84, Boul. Cartier, Rivière-du-Loup  
 418-862-2022 / 1-888-POMERLO  
[infordl@pomerleaulesbateaux.com](mailto:infordl@pomerleaulesbateaux.com)  
[www.pomerleaulesbateaux.com](http://www.pomerleaulesbateaux.com)



## Services municipaux

Municipalité	Tél.: 418 497-3394 Télé.: 418 497-1187	
Maire	Gilles Couture	poste 201
Conseillers	Marco Morin, Manon Belzile, Bertrand Thériault, Claude Boucher, Marie-Hélène Caron, Mélanie Leblond.	
Directrice générale	Sylvie Samson	poste 202
Inspecteur en bâtiments et en environnement et inspecteur agraire	Julie Lemieux	poste 204
Service incendie	Jacques-Éric Mercier	poste 206
Directeur des travaux publics	Denis Santerre	poste 320
Bibliothèque La Source	Rita Beaulieu	poste 209
Service des Loisirs	Jonathan Jalbert	poste 321
Agente de développement	Marie-Eve Ouellet	418 868-8685
Camping municipal	Bernard Goulet	Tél.: 418 497-1220
Évaluation - MRC de Rivière-du-Loup	Guy Berger	Tél.: 418 867-2485
Policiers ressources	Jérémie Ruel	Tél.: 418 862-6303
<b>Urgence</b>	<b>Tél.: 9-1-1</b>	

## Table des matières

### Page

Notes municipales	3
Mot du maire	4
Notes municipales	4
Message de la Co-éco concernant les meubles non réutilisables	5
Comité d'embellissement	5
Calendrier des matières résiduelles, récupé- rables et organiques	6
Message de la bibliothèque	6
Message du Centre d'apprentissage Clé	7
Message de l'Autre -Toit du KRTB	7
Message de l'urbanisme	8
Loisirs	9
Le Lac de la Grande-Fourche vieillit	10
Message concernant le règlement sur les li- mites de vitesse	11
Message de la SOPFEU	11
Les 5 principes d'un bon éclairage	12
Message du Comité saines habitudes de vie	13
Message de Groupe Voyage Québec	13
Petites annonces	14

### Horaire de l'inspecteur en bâtiments et en environnement

Madame Julie Lemieux



**Lundi :** 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h  
**Mercredi :** 13 h à 17 h  
**Jeudi :** 8 h 30 à 12 h

### Horaire du bureau municipal

#### Du lundi au mercredi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

#### Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

#### Vendredi

de 9 h à 12 h

**À partir du 5 septembre 2016**

#### Du lundi au mercredi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

#### Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

#### Vendredi

Nous avons eu l'analyse de l'eau du  
Lac de La Grande-Fourche et elle est  
classée **EXCELLENTE**.

Les prochaines séances du  
Conseil seront les lundi  
**15 aout et**  
**12 septembre 2016**  
à 20 h à  
l'édifice municipal.

**DIRECTION DU  
JOURNAL**

Sylvie Samson



**MISE EN PAGE  
ET PUBLICITÉ**

Renée-Claude Leblond

## Mot du maire

Bonjour à vos toutes et tous,

Au moment où j'écris ce message, nous sommes au milieu du juillet et l'été ne s'est pas encore fait sentir mais peut être que quand vous le lirez, nous aurons pu enfin en profiter.



Je voudrais en tout premier lieu, féliciter nos pompiers qui montrent beaucoup de professionnalisme, non seulement dans leurs interventions mais aussi dans la disponibilité qu'ils manifestent dans leur formation. En effet, mercredi soir le 29 juin dernier, j'ai eu l'occasion d'assister à la remise des diplômes aux pompiers et officiers qui ont terminé leur formation cette année et c'est avec beaucoup de fierté que j'ai applaudi leur travail. Nous avons un corps de pompiers dont nous pouvons être fiers et je tiens à les remercier pour leur travail ainsi que leur conjointe et famille pour leur compréhension. N'oublions pas que la formation de base d'un pompier (appelée pompier 1) nécessite plus de 300 heures de cours.

J'ai aussi assisté dimanche le 10 juillet à l'assemblée générale de l'Association des Riverains du Lac de la Grande-Fourche. Deux constats importants se dégagent à ce moment-ci : la qualité de l'eau du lac s'est grandement détériorée dernièrement puisque la transparence de l'eau a diminué très sensiblement et deuxièmement, l'écluse n'est plus en état de garder un niveau d'eau acceptable pour aider à la santé du lac. Un nouveau programme de subvention vient d'être annoncé par les deux paliers de gouvernement et nous ferons une demande afin de pouvoir refaire l'écluse le plus rapidement possible.

Trouver des poissons morts sur la rive du lac n'est pas un phénomène nouveau mais cette année, cette situation a pris une ampleur inquiétante. Des analyses se font actuellement pour tenter d'en déterminer la ou les causes.



Nous avons plusieurs projets sur la table de travail et dans un prochain numéro je pourrai vous informer de l'état d'avancement de ceux-ci.

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous saluer en personne.

Gilles Couture, maire.

### Congé Férié

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **le lundi 5 septembre 2016** en raison de la Fête du travail.

Nous vous souhaitons bons congés à tous !



La date de tombée pour la réception des communiqués est fixée au **14 septembre 2016**.

Ceux-ci doivent être acheminés au bureau municipal.

**Aucun** article ne sera accepté après cette date.

### Friperie de Saint-Hubert

Veillez prendre note que la friperie reprendra du service le 18 aout.

Horaire : Jeudi et Vendredi de 13 h à 16 h 30

Merci de votre compréhension!



### Versements de taxes municipales

Nous rappelons aux contribuables bénéficiant du paiement des taxes en trois (3) versements que la date d'échéance est le **19 septembre 2016** pour le troisième versement.

Dans tous les cas, des frais d'intérêts de 15 % sont exigibles sur les arrérages.



## Frais demandés pour les meubles non réutilisables collectés



Comme vous le savez Co-éco offre pour les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup le service Écomeubles le premier mardi du mois dans la MRC de Rivière-du-Loup et le second dans la MRC de Kamouraska. Ce service offre une cueillette de meubles réutilisables gratuite chez les citoyens.

Comme nous constatons que de plus en plus de meubles qu'on nous demande de venir chercher ne sont pas réutilisables, à compter du mois de juillet, il y aura des frais pour les meubles non-réutilisables. Nous demanderons un montant de 5 \$ par meuble non-réutilisable (montant qui doit être payé à l'écocentre pour un meuble non-réutilisable) et 5 \$ pour le transport. Les citoyens auront la possibilité de refuser et d'aller eux-mêmes porter leurs meubles dans un écocentre de leur choix (ou leur en coûtera aussi 5 \$ par meuble) ou encore d'attendre la collecte d'encombrants de leur municipalité. Les citoyens qui réservent le service seront avisés de ces nouvelles règles.

Si vous avez des questions vous pouvez communiquer avec madame Suzanne Gaumond ou avec Katja Culhuac au poste 3



*Suzanne Gaumond*, Adjointe administrative  
Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent

1650, rue de la Ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-2628 poste 5 / 1-888-856-5552

Télécopieur (418) 856-4399 WEB : [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

## Comité d'embellissement



*vous informe...*



## Marché public

### 4<sup>e</sup> Édition







*Ceux et celles qui auraient des produits, des légumes ou autres choses à vendre, vous êtes invités samedi le 10 septembre 2016, de 10 h à 15 h à la salle l'Horizon de Saint-Hubert.*

*Pour informations veuillez communiquer avec madame Lison Boucher au 418 497-2685 ou madame Mélanie Leblond au 418 497-2386.*

*Votre comité d'embellissement*

**Collecte des matières résiduelles, des matières récupérables et des matières organiques**

**Légende des collectes**

<b>Ordures secteur numéro 1:</b> Chemin Taché Est et Ouest; Lac de la Grande-Fourche; Lac Saint-Hubert; Lac Saint-François et Ancienne route 2	
<b>Ordures secteur numéro 2:</b> Rues du village; Rang 1 Est et Ouest; Rang 4 Est et Ouest; 5 <sup>e</sup> Rang; 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> Rang; Route 291 Sud ; Route St-Pierre; 3 <sup>e</sup> Rang du Sud-du-Lac; Lac Saint-Hubert et Lac de la Grande-Fourche	
<b>Matières recyclables:</b>	
<b>Matières organiques:</b>	

**AIDE-MÉMOIRE**

La collecte des matières résiduelles se fera en alternance, aux deux semaines et le territoire de la Municipalité de Saint-Hubert est divisé en deux secteurs.

La collecte des matières récupérables se fera le jeudi, aux deux semaines, comme auparavant et ce, pour les deux secteurs.

La collecte des matières organiques (bac brun) se fera à toute les semaines. Une semaine le mercredi et l'autre semaine le vendredi de la mi-juin à la mi-septembre.

**AOUT 2016**

D	L	M	M	J	V	S
		2	3			6
7		9		11	12	13
14		16	17			20
21		23		25	26	27
28		30	31			

**SEPTEMBRE 2016**

D	L	M	M	J	V	S
						3
4		6		8	9	10
11		13	14			17
18		20	21	22	23	24
25		27	28			



**BIBLIOTHÈQUE  
LA SOURCE**

**Un endroit  
où on aime revenir**

**Bienvenue à tous les lecteurs!**

Club de lecture : Avis aux jeunes lecteurs; il reste un mois pour participer au club de lecture « Il était une fois... Ton livre ».

Le prochain changement de livres à la bibliothèque aura lieu le jeudi 15 septembre.

Exposition spéciale du 15 septembre 2016 à janvier 2017 : Info Expres 15.

Nouveautés à la bibliothèque :

Auteure : Diana Gabaldane

Titres : Outlander (No 8, partie 1 et partie 2)

Aussi La cuisine sans gluten à toutes les sauces (100 recettes du Québec)



*Pensée*

*Ne cherche pas le bonheur, il est là où tu es!*

Bonne fin d'été !

Bonne lecture!



Heures d'ouverture jusqu'au  
31 aout 2016 inclusivement

Mercredi de 19 h à 20 h 30

Heures d'ouverture à partir  
du 7 septembre 2016

Lundi de 14 h 30 à 16 h

Mercredi de 19 h à 20 h 30  
Vendredi de 19 h à 20 h



# CENTRE D'APPRENTISSAGE CLÉ

## Informatique

Nos ateliers d'informatique débuteront dans la **semaine du 12 septembre 2016** pour une session de **13 semaines**.

Initiation à l'ordinateur (débutant)  
Internet et bureautique  
Retouche de photo  
Tablettes iPad  
Tablettes Samsung et autres Android



Pour contacter la formatrice en informatique, Isabelle :  
informatique@alphacle.com 418-963-1603

## Français et mathématiques

Dans la **semaine du 12 septembre**, au Pavillon Durocher, se donneront des ateliers de base en français et en mathématiques pour les adultes qui désirent parfaire leurs connaissances et réactiver leur mémoire. Divers jeux sont aussi au programme. **Notez bien que cette formation est ouverte à la population.**

### Apprendre ça vaut le coup !



N'hésitez pas à communiquer avec nous dès le mardi 6 septembre.  
**formation@alphacle.com**



418-963-1603



Heures d'ouverture :  
Lundi au jeudi 8 h 30 à 15 h 30

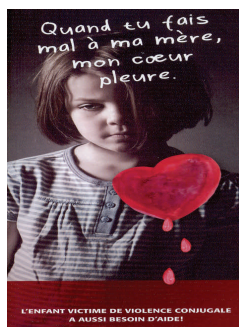
## **L'Autre - Toit du KRTB**

Votre conjoint vous fait peur, vous harcèle, vous contrôle, vous frappe ?

Vous auriez besoin d'un endroit calme et sécuritaire pour faire le point ?

Vous connaissez mal vos droits, vous aimeriez être accompagnée lors de vos démarches à la cour ?

L'Autre-TOIT du KRTB, maison d'aide et d'hébergement peut répondre à vos besoins.



Nos services sont gratuits et offerts pendant toute la période estivale selon l'horaire habituel  
24/24 heures, 7/7 jours.

Composez le 418-854-7160 ou,  
sans frais le 1-800-363-9010.



# Urbanisme

Nom de l'organisation

## Les Roulottes

Il est obligatoire de se procurer un certificat d'autorisation émis par la Municipalité de Saint-Hubert, avant l'implantation d'une roulotte. Il y a différents types d'implantations qui sont offerts selon vos besoins. Une roulotte peut être implantée de façon permanente, temporaire ou saisonnière.

### Implantation d'une roulotte de parc ou de voyage comme bâtiment principal.

Vous pouvez utiliser une roulotte de parc ou de voyage comme bâtiment principal. La roulotte peut être installée soit saisonnièrement ou en permanence. Pour les deux cas, voici les procédures que vous devez prendre:

**Saisonnrière :** Il est autorisé d'installer une roulotte du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre de la même année sur des terrains conformes de (4000 m<sup>2</sup>) ou bénéficiant de droits acquis. Aussi, les eaux usées devront être acheminées dans une installation septique autorisée.

Si ces conditions sont respectées, vous possédez les mêmes droits que les riverains qui possèdent un chalet à l'exception de la construction d'un bâtiment complémentaire. En effet, seulement la construction d'une remise d'utilité, d'une superficie de 23 m<sup>2</sup> est permise (cette remise doit disparaître lorsque l'utilisation de la roulotte cesse).

Ces roulottes ne sont pas taxées. Par contre, il est obligatoire de se procurer un certificat d'autorisation, émis par la Municipalité de St-Hubert, avant l'implantation de la roulotte. Le cout de ce certificat d'autorisation est de 240 \$ /année.

**Permanente :** Il est autorisé d'installer une roulotte du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre de la même année sur des terrains conformes de (4000 m<sup>2</sup>) ou bénéficiant de droits acquis. Aussi, les eaux usées devront être acheminées dans une installation septique autorisée.

Si ces conditions sont respectées, vous pouvez entreposer une roulotte en période hivernale sur le même terrain et vous possédez les mêmes droits que les riverains qui possèdent un chalet à l'exception de la construction d'un bâtiment complémentaire. En effet, seulement la construction d'une remise d'utilité d'une superficie de 23 m<sup>2</sup> est permise. (cette remise doit disparaître lorsque l'utilisation de la roulotte cesse).

**Une roulotte qui est implantée de façon permanente est évaluée et taxée comme un bâtiment.** Le cout du permis d'implantation est de 120 \$.



### Implantation d'un véhicule motorisé comme bâtiment principal :

**Saisonnier seulement :** Les véhicules motorisés récréatifs sont assujettis aux même conditions que les roulottes saisonnières.

#### **Visiteurs :**

Le propriétaire d'un terrain où est implanté un bâtiment principal (chalet ou roulotte permanente) peut recevoir une roulotte ou un motorisé (visiteur) sur son terrain pour 2 périodes de 15 jours par année. Avant l'implantation de cette roulotte ou motorisé, il est obligatoire de se procurer un certificat d'autorisation, émis par la municipalité. Le cout de ce certificat d'autorisation est de 50 \$ par période de 2 semaines.

Tout autre genre de véhicules récréatifs tel que tente, tente-roulotte, boîte campeur etc. doivent être implantés à l'extérieur de la bande riveraine et ne générer aucune pollution. Ils ne sont pas assujettis à aucune autre restriction.

#### **Installations septiques**

**Le terrain sur lequel est implanté une roulotte doit être pourvu d'une installation septique conforme à la réglementation provinciale. Pour plus d'informations veuillez communiquer avec l'inspecteur en bâtiment.**

#### **Roulottes (tarification)**

<b>Roulottes (tarification)</b>	
<b>Permanente</b>	
Pour l'implantation d'une roulotte ou d'un véhicule motorisé implanté de façon permanente (première demande)	120 \$
Pour le remplacement d'une roulotte ou d'un véhicule motorisé implanté de façon permanente	30 \$
<b>Temporaire</b>	
Pour l'implantation d'une roulotte ou d'un véhicule motorisé pour une période de moins de 15 jours	50 \$
Pour l'implantation d'une roulotte ou d'un véhicule motorisé pour une période de plus de 15 jours	240 \$



*Julie Lemieux*

Inspecteur en bâtiment et en environnement  
Municipalité de Saint-Hubert de Rivière-du-Loup  
Téléphone : 418 497-3394, poste 204

### **Marche automne à grands pas**

C'est le dimanche 25 septembre prochain que se tiendra la marche de l'Automne à Grands pas qui sera à sa 10<sup>e</sup> édition cette année!

Vous pouvez venir marcher/courir les distances suivantes :  
1 km, 3 km, 5 km et 10 km

Les inscriptions et le départ se feront du camping municipal

12 h: Inscription et goûter santé  
13 h: Départ des trajets



**Jonathan Jalbert**  
technicien en loisirs  
418-497-3394 ext 321

### **Fort Beloune**

Ne manquez pas la 21<sup>e</sup> édition du Fort Beloune sous la thématique: Woodstock!!!  
La famille Dumont vous invite sur ses terrains pour la compétition amicale durant l'après-midi et ce sera suivi d'un méchoui et en soirée le groupe Highway Stars!



### **Tournoi de soccer**

Venez encourager les équipes qui s'affronteront lors du tournoi de soccer des 13-16 ans qui se tiendra le samedi 13 aout tout au long de la journée sur les terrains sportifs Desjardins de Viger et Villeray. Entrée gratuite!

### **Halloween**

Placez la date du 29 octobre prochain comme date du prochain party d'Halloween. Un autre parcours hanté pour vous faire peur vous sera aménagé.

Lors de la soirée du 31 octobre, les jeunes bénéficieront de la sécurité avec les pompiers.



### **Remerciement**

Le service des loisirs aimerait remercier les bénévoles, les personnes des différents commerces et comités, qui ont participé lors des célébrations de la fête Nationale 2016 qui se sont tenues chez nous le vendredi 24 juin dernier. Nous avons atteint 36 chars allégoriques lors de la parade et près de 400 personnes lors du spectacle de Rémi Chassé.

Votre participation est un élément primordial pour la réussite de nos événements!

Merci beaucoup!

## **Le Lac de la Grande-Fourche vieillit**



Comme je le mentionnais dans le mot du maire, nous constatons que l'eau du lac se dégrade rapidement et qu'il devient urgent d'apporter des solutions à cet état de faits.

Ce vieillissement, qu'on appelle EUTROPHISATION est l'enrichissement naturel d'une eau en matières nutritives (sels minéraux) provoquant la perturbation de l'équilibre biologique des eaux par DÉSOXYGÉNATION des eaux profondes.

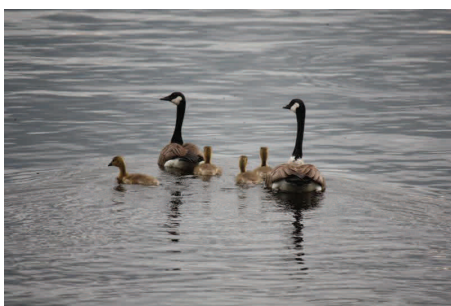
Cette définition parle d'enrichissement naturel en matières nutritives. Mais lorsque les rives d'un lac sont aussi densément peuplées que celles du lac de la Grande-Fourche, on ne peut parler seulement d'enrichissement « naturel »; on doit prendre en compte l'apport du comportement humain. C'est pourquoi la Municipalité a réglementé la vidange des fosses septiques, règlement qui permet de connaître l'état des installations et d'intervenir auprès de certains propriétaires mais nous voyons qu'il va nous falloir aller plus loin.

Au cours des dernières années, quelques articles ont été publiés demandant aux propriétaires riverains de conserver une bande riveraine « naturelle » c'est-à-dire une bande où l'on ne tond pas le gazon, où on laisse pousser les plantes que la nature fournit ou encore où l'on plante des arbustes adaptés à cette vie. Mais nous constatons que plusieurs riverains tondent encore la pelouse jusque dans l'eau, que le terrain est complètement dégagé, sans protection pour le lac. La Municipalité devra donc envisager et ce à court terme, **RÉGLEMENTER** la protection de la bande riveraine. Nous devons aussi probablement procéder à l'engagement d'un inspecteur à temps partiel au cours de l'été pour s'assurer du respect de nos règlements; nous en sommes probablement rendus là puisqu'il semble qu'il y a un certain nombre de personnes qui ne veulent pas comprendre.

Dans un prochain numéro, je vous parlerai de la désoxygénation de l'eau et de ses effets ainsi que des plantes aquatiques qui prolifèrent dans le lac.

**Nos lacs sont des bijoux et une richesse pour notre municipalité; prenons les moyens pour les protéger.**

Gilles Couture, maire.



## Règlement sur les limites de vitesse

Au cours des derniers mois, le conseil municipal a travaillé sur un règlement visant à décréter les limites de vitesse pour l'ensemble de la Municipalité. Notre objectif étant de rendre ces limites conformes avec la réalité actuelle d'une plus grande circulation automobile combinée au déplacement actif (bicyclette et marche) afin d'assurer la sécurité de tous.



Toutes les rues municipales conservent leur limite de 50 km/h incluant les chemins de lacs municipalisés soient : le chemin du Lac Saint-François, le chemin Des Brochets et le chemin Des Saumons. Une seule exception concerne la zone scolaire qui demeure à 30 km/h.

Tous les rangs auront une limite de 70 km/h incluant le 3<sup>e</sup> Rang du Sud-du-Lac qui même s'il est asphalté sur une bonne partie de sa longueur présente une grande dangerosité compte tenu du grand nombre de chemins de chalets qui le rejoignent.



Les plus grands changements concernent le Chemin Taché Ouest. Le début de la zone de 50 km/h sera quelque peu rapprochée du village. Il y aura une nouvelle zone à 70 km/h à partir de la fin du 50 km/h jusqu'au coin du 3<sup>e</sup> Rang du Sud-du-Lac. À partir de cette limite et jusqu'à la sortie du chemin des Brochets (Lac Saint-Hubert), la limite sera de 80 km/h. Ce secteur comporte beaucoup d'accès aux lacs et ce des deux cotés de la route. À partir du chemin Des Brochets et jusqu'à la 185, la limite demeurera à 90 km/h.

En ce qui concerne le Chemin Taché Est, il relève du Ministère des Transports et par conséquent c'est ce Ministère qui en détermine les limites.

Ce dossier a été soumis au ministère des Transports pour approbation et nous devrions possiblement l'adopter en aout ou septembre.

Le conseil municipal.



## FEU DE CAMP, LES ÉTAPES À RESPECTER

### FAITES LA FÊTE « SANS JOUER AVEC LE FEU »

La fin de l'année scolaire et la période des vacances constituent des occasions de faire la fête autour d'un feu de joie. Organisés à l'improviste, les feux de joie risquent de devenir une menace pour la forêt.

#### Avant d'allumer, PENSEZ-Y !

- \* Y a-t-il une « interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité » en vigueur ?
- \* Votre municipalité permet-elle les feux à ciel ouvert ?
- \* Quel est le danger d'incendie aujourd'hui ?

#### S'il vous est possible d'allumer un feu de joie, NE BRÛLER PAS D'ÉTAPE !

#### PRÉPAREZ

- \* Choisissez un site dégagé, loin des arbres, bâtiments, fils électriques et, de préférence, près de l'eau.
- \* Nettoyez le sol jusqu'à la terre franche.
- \* Faites un feu de petite dimension.
- \* Ayez, à proximité, le bois servant à l'alimenter.

#### SURVEILLEZ

- \* Assurez une surveillance constante. La désignation d'une personne responsable constitue un excellent moyen.
- \* Ayez de l'eau et des outils manuels à proximité, pour intervenir au besoin.

#### ÉTEIGNEZ

- \* Arrosez généreusement.
- \* Brassez les braises, ce qui favorisera la pénétration de l'eau.
- \* Attendez quelques minutes.
- \* Mettriez-vous votre main au feu ?
- \* Si la réponse est non, répétez l'opération... deux fois plutôt qu'une !
- \* Finalement, recouvrez les cendres de sable ou de terre.

## Les 5 principes d'un bon éclairage

**Bien évaluer le besoin:** Est-ce vraiment nécessaire d'éclairer? Souvent, nous sous-estimons notre capacité à voir dehors le soir. De plus, il n'est pas établi que plus de lumière décourage les infractions. Plusieurs études de cas vont même en sens contraire! Enfin, il faut se rappeler que l'éclairage extérieur représente une dépense non-négligeable d'électricité.

**Contrôler l'orientation:** Où exactement ai-je besoin d'éclairer? Souvent, nous surestimons l'étendue des surfaces à éclairer et nous gaspillons la lumière vers le ciel et l'horizon. Optez pour des luminaires dont le flux lumineux est orienté vers le sol (*full cutoff*).

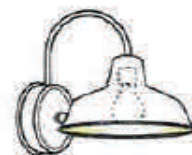
**Contrôler l'intensité:** Une lumière trop intense réduit la sécurité en augmentant les contrastes et en créant de l'éblouissement. Choisissez des luminaires produisant un éclairage sobre et uniforme dont l'intensité lumineuse n'est pas excessive.

**Contrôler la période:** Quand ai-je besoin d'éclairer? L'utilisation de minuteries, de détecteurs de mouvement et la simple fermeture au moment du coucher sont parmi les meilleures façons réduire la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique.

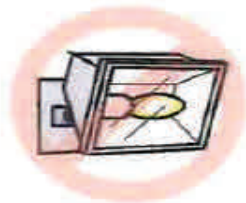
**Contrôler la lumière bleue:** La lumière bleue nocturne est à éviter. Elle a un impact beaucoup plus important que les autres couleurs sur la santé et le voilement des étoiles. Privilégiez l'utilisation de sources lumineuses de couleurs chaudes et ambrées à celles de couleurs blanches et froides.

### PROBLÉMATIQUES

### ADÉQUATS



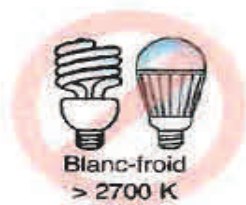
Conseil : Assurez-vous d'orienter votre lampadaire à l'horizontale et choisissez judicieusement l'intensité du lampadaire.



Conseil : Un détecteur de mouvement est idéal pour vous avertir et permet une utilisation efficace de votre éclairage.



Conseil : Choisissez un lampadaire où l'ampoule est cachée pour réduire l'éblouissement et augmenter la sécurité.



Jaune  
« anti-insectes »



Blanc-chaud  
< 2700 K



Ambre

Conseil : Les ampoules jaunes sont peu dispendieuses et idéales pour réduire les impacts négatifs de la lumière nocturne.

## INFO COMITÉ SHV

REGROUPEMENT LOCAL DE PARTENAIRES SOUTENU  
FINANCIÈREMENT PAR QUÉBEC EN FORME DEPUIS 2009



### L'EAU : UN ALIMENT ? QUELLE QUANTITÉ BOIRE ?

Puisqu'elle ne contient ni protéines, ni glucides et ni lipides, l'eau n'est pas un aliment. Elle ne fournit pas d'énergie brute. Par contre, l'eau est essentielle à la vie. Le corps est composé de 60 % à 70 % d'eau. Après l'oxygène, l'eau est l'élément le plus important pour la vie.

Il contribue notamment à maintenir le volume de sang, fournit la salive permettant d'avaler les aliments, lubrifie les articulations et les yeux, maintient la température du corps, permet l'activité neurologique du cerveau et assure l'hydratation de la peau.

#### Quelle quantité d'eau boire chaque jour ?

Dans un climat tempéré, une personne de taille moyenne dépense **plus de 2 litres** d'eau corporelle par jour. En effet, le corps perd plus d'un litre par jour d'eau corporelle par l'urine et la même quantité à travers la sueur, les selles et la respiration.

Les besoins hydriques varient selon l'âge, l'état de santé, et la pratique d'une activité sportive plus ou moins intense. Les besoins d'un adulte sont d'environ 2,5 litres chaque jour, tandis que ceux des enfants varient selon leur âge. En effet, les enfants âgés de 2 à 3 ans ont besoin de presque un litre de liquide chaque jour, les enfants de 4 à 8 ans d'un peu plus d'un litre et ceux âgés de 9 à 13 ans ont besoin d'un litre et demi.

#### Les huit verres d'eau par jour : un mythe ?

Il s'agit plutôt de huit verres d'eau ou d'autres liquides : des jus de fruits purs à 100 %, des bouillons réduit en sodium (sel), des boissons chaudes, des smoothies, etc. Les boissons autres que l'eau contribuent à l'apport total en eau. Chaque verre est l'équivalent d'une tasse (8 onces), ce qui donne un total d'environ 2 litres.

Par ailleurs, les fruits et les légumes procurent de l'eau à l'organisme. Les aliments les plus riches en eau (au moins 80 % d'eau) sont les légumes frais et les fruits mais également le blanc d'œuf et les fromages frais. Aussi, 150 grammes de carottes contiennent 80 % d'eau, soit l'équivalent de 120 grammes. Un fruit contient de 85 à 90 % d'eau et un légume 90 à 95 %.

Source : [www.passeportsante.net](http://www.passeportsante.net). Boire de l'eau : pourquoi et combien ?

### Désir de voyager, plaisir assuré !

À toutes les personnes intéressées, voici la liste des voyages de groupe offert dans notre région pour l'automne.

14 septembre, journée au casino de Charlevoix.

24 septembre, journée des saveurs à l'Île d'Orléans.



25 et 26 octobre, visitez le musée Grévin, les lanternes de Shanghai au jardin botanique, dîner au Club de golf Le MIRAGE et assistez au spectacle Rock and Roll avec Martin Fontaine.

20 novembre, spectacle de Noël au Capitole de Québec.

23 au 26 novembre vivez l'effervescence de New-York, assister à la célèbre Parade Macy's de la thanksgiving.



Pour plus d'information contacter votre conseillère pour Groupe Voyage Québec, madame Jacinthe Landry au 418-714-2279

# ANNONCES



**TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?**

**TAUX DE PLACEMENT DE 96%**

**✓ CROIS-Y**

**le Club**  
emploi - carrière

Viens nous rencontrer, nous pouvons t'aider!

61, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup • www.dubkrb.org

**96% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 3,2 semaines.**

Nous pouvons vous aider que ce soit pour rédiger un curriculum vitæ, consulter nos listes d'employeurs, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au **418 867-8685**.

**S.V.P.**  
Faites parvenir votre annonce et votre paiement ou passez au bureau municipal, au 10, rue du Saint-Rosaire, avant la date de tombée des articles.

## Terrain à vendre

Terrain commercial et résidentiel, située au cœur du village plus précisément au 9, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Les dimensions sont en frontage 20.73 mètres, en profondeur 30.48 mètres et la superficie totale est de 631.740 mètres carrés. L'eau et les égouts sont présent.

Toute offre raisonnable sera accepter.

Veuillez me contacter au 418 714-1878

La municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup utilise la nouvelle orthographe dans ses textes



 **Bernard GÉNÉREUX**  
Député fédéral  
Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup  
bernard.genereux@parl.gc.ca

**BERNARDGENEREUX.CA**  
1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7  
277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9  
Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6



**Le Conseil et les employés de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup vous souhaitent une bonne rentrée scolaire à tous les étudiants.**



**Coiffure Multi-Créations**  
 27 Chemin Taché est  
 418-497-3463

**Nadine Thériault**  
 Coiffeuse

*Là où la beauté est créée*

*Site*

**Mamie Desnoiges**

12, rue Taché Est, App. 2 - St-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
 Information et réservation :  
 418 497-2015

**MÉLECTRIQUE**  
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

MINI EXCAVATION  
 ÉLECTROMÉCANIQUE  
 SERVICE DE NACELLE

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL  
 INDUSTRIEL

MARIE CÔTÉ  
 PROPRIÉTAIRE  
 MAÎTRE ÉLECTRICIEN  
 RBQ.: 5683-0409-01

T. 418 497-9967  
 C. 418 714-7862  
 WWW.MCELECTRIQUE.ORG

7 CHEMIN TACHÉ EST, SAINT-HUBERT, QC G0L3L0

**Massothérapie Harmonie Corporelle**

**Suzie Malenfant**  
 Massothérapeute agréée  
 418 497-3923 Coop Santé  
 418 497-1282 Résidence  
 1, rue Assise, Saint-Fabien de Rivière-du-Loup

**MARCEAU SOUCY BOUDREAU**  
 AVOCATS

1545 de l'Avenir, bur. 306 | Lavall (Québec) H7S 2N5  
 T. : 514-493-4883 | 1-877-565-9655  
 F. : 514-493-1544  
 www.cmsbavocats.com

**EXCAVATION MICHEL GOSSELIN**

9216-4862 Québec inc.  
 R.B.Q. : 5605-1097-01

Tél. : 418 963-3747  
 108, rue des Pins  
 Saint-Cyprien (Québec)  
 G0L 2P0

**Atelier de Soudure**  
**Laurier Plourde et fils inc.**

Gilles Dumont, prop.

11, rue du Collège  
 St-Hubert de Rivière-du-Loup  
 (Québec) G0L 3L0

Tél. : 418 497-2327  
 Fax : 418 497-1174  
 Cell. : 418 860-6850  
 Courriel : gillesdumont@xplornet.ca

**ME RINO SOUCY, LL. B.**  
 ASSOCIÉ PRINCIPAL  
 rsoucy@cmsbavocats.com

1545 de l'Avenir, bur. 306 | Lavall (Québec) H7S 2N5  
 T. : 514-493-4883 | 1-877-565-9655  
 F. : 514-493-1544  
 www.cmsbavocats.com

**remorquage STP**

228, rue Beaubien  
 Rivière-du-Loup QC  
 G5R 5M1  
 418 868-0303

**Carrefour du camion R:D:L**

SERVICE ET RÉPARATION  
 POUR TOUTES LES MARQUES

FREIGHTLINER STERLING WESTERN STAR FUSO

Distributeur des pièces  
 WWW.FREIGHTLINERRDL.COM  
 100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9  
 1 800 392-3192 • 418 862-3192

**Transport Saindon**  
 Transport de gravier, de concassé, de terre...

106, chemin des Lys  
 St-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
 Qc, G0L 3L0

Égide : 418-497-1678  
 Rémi : 418-497-2959

**ASPIRATEURS 116**

116, BOUL. HOTEL-DE-VILLE  
 RIVIÈRE-DU-LOUP

www.aspirateurs116.com

Aspir Tech ZELMER SEBO

VENTE ET RÉPARATION  
 D'ASPIRATEURS

418 863-6666 aspirateurs116@hotmail.com

LAURIE PELLETIER

**Moisan Fleuriste**

216, rue Lafontaine  
 Rivière-du-Loup QC  
 G5R 3Y7  
 418 862-2115  
 1 800 954-7733  
 fleuristemoisan.com

**CONSTRUCTION & RÉNOVATION**

**Martin Guellet**

Licence RBQ : 8103-1007-51  
 Tél. : (418) 862-5111

Entrepreneur général spécialisé

73, rue Yves Godbout, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6G3

**Livre-Tout** Déménagement

Du plus petit au plus gros colis.

www.demenageetlivretout.com

418 867-4569 • 1 800 946-4569  
 Prop. : Richard Bérubé Fax : 418 860-2333

152, L.P. Lebrun, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5W8

**VINCE MÉCANIQUE**  
VINCENT LABAGÉ  
Propriétaire

9 rue Industrielle  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
G0L 3L0

Mécanique Générale, Antirouille,  
Remplacement de pare-brise  
Appareil diagnostique

vincemecanique25@gmail.com  
Facebook: Vince Mécanique

Tél.: 418-497-2020  
Cell.: 418-860-9092



*Me André Lagacé, LL.B., D.D.N.,*  
Notaire et conseiller juridique

436, rue Lafontaine  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B8

Téléphone : 418 867-1876  
Télécopieur : 418 867-1114  
anlagace@notarius.net

**Desjardins**  
Caisse de Viger et Villeray

Siège social : 91, rue Saint-Jean-Baptiste, C.P. 127  
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0  
Tél. : 418 898-2061

Affiliée au centre Desjardins Entreprises - Bas-Saint-Laurent  
Tél. : 418 863-4058

*La Caisse Desjardins de Viger et Villeray*  
Partenaire accessible en tout temps


**Toujours Deux-Doigts**

*Johanne Beaulieu,*  
Propriétaire

Trois et toilettage pour chien et chat  
Pension

(418) 497-1312

97, Principale Nord, St-Hubert-de-Rivière-du-Loup



**AJC ÉLECTRIQUE**  
2005 Inc.

Résidentiel  
Commercial • Industriel  
R.B.Q. : 8327-6279-53  
Entrepreneur électricien

179, Commerciale  
Saint-Louis-du-Hal Hal (Qc)  
G0L 3S0

Aurèle Ouellet, prop.  
Tél. : 418-854-3247  
Télééc. : 418-854-6207

**Nettoyage Multi-Pro Inc.**

- \* Vente de produits et d'équipements d'entretien
- \* Vente et réparation de laveuses à pression
- \* Nettoyage de tapis et Mobilier

Distributeur autorisé:

**Karcher**  
Huguette & Berthier Kirouac

101, rue Principale  
Saint-Antonin, Qué.  
G0L 2J0  
Tél.: (418) 862-1743  
Fax: (418) 862-6229

*La Marquis*  
pour vous servir!

pizza  
frites maison  
chips maison  
comptoir glacé  
club homard  
burger géant  
La Marquis  
+ de 30 poutines  
menu du jour  
menu du travailleur  
menu approuvé

Bienvenue!

Casse Croûte Chez Dino  
418 497-2224

57, chemin Taché Ouest  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
Suivez nous sur 



**PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.**

**CARQUEST**

- Huiles industrielles
- Huiles à moteur
- Outillage

**PIÈCES D'AUTO**

**STIHL**  
VENTE D'APPAREILS STIHL

36, Taché Ouest  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
(Québec) G0L 3L0

Tél. : 418 497-2478  
Fax : 418 497-2903

**LES VARIÉTÉS DU CANTON**  
Ginette Michaud, propriétaire

Courges Fines herbes  
Tomates Concombres Boîtes à fleurs  
Jardinières

524, Rang 586  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
G0L 3L0

Tél.: (418) 497-2614  
Fax: (418) 497-1222  
Courriel: ginette2000@xplornet.ca



**GARAGE SOUCY INC.**

**STIHL**  
SERVICE POUR PRODUITS STIHL

**TECH-NET**  
Professionnel  
DE L'AUTO

36, Taché Ouest  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
(Québec) G0L 3L0


Tél. : 418 497-3535

**Les Entreprises M. April Inc.**  
88, des Jonquilles  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, G0L 3L0

Téléphone : 418-497-1732 ou cellulaire au 418-714-3744

Mini excavation, terrassement, drainage, réparation de chemins,  
fosses septiques, champs d'épuration, marteau hydraulique

N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous servir.



**JM Bastille**  
ACIER ET MÉTAUX • NEUF ET RECYCLÉ

396, rue Témiscouata  
C.P. 744  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 3Z3

Tél. : (418) 862-3346  
Québec : 1 800 483-1334  
N.B. : 1 800 483-1320  
Télééc. : (418) 862-3401

www.jmbastille.com jmbastille@jmbastille.com

**ABATTOIR • BOUCHERIE**  
DENIS BEAULIEU

- Service transport d'animaux
- Abattage d'animaux
- Vente au quartier
- Débitage/Emballage

228, chemin Taché Est  
Saint-Hubert (Québec)  
G0L 3L0

Tél.: (418) 497-1875 Rés.: (418) 497-2266



**Centre Mode Beaulieu**

325, Témiscouata  
Rivière-du-Loup, Qc G5R 2Y7  
Tél. 418-862-2160 Fax 418-862-5395  
centremodebeaulieu@videotron.ca



**TI-COEUR**

**PIÈCES D'AUTOS INC.**  
Commerçant  
Recycleur


ACHAT DE VÉHICULES USAGÉS  
VENTE DE PIÈCES USAGÉES  
REMORQUAGE JOUR ET NUIT  
VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

258, Route 291 Nord  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
(Québec) G0L 3L0

Tél. : 418 497-2553  
Télééc. : 418 497-3309  
Sans frais : 1 800 497-2553  
ti-coeurpieces@bellnet.ca  
www.ticoeurpieces.com

**Garage N. Thiboutot Inc.**  
197, route 132 Ouest  
Saint-André-de-Kamouraska, G0L 2H0  
418-493-2060 www.nthiboutot.com

**Kubota**



**LOCATION SAINT-HUBERT**

**LOCATION mini-excavation**  
Germain Côté

497-1355



**Transport RÉAL MALENFANT Inc.**  
Commerçant de Bois de Sciage

4, rue Simard, C.P. 6, St-Hubert  
Cté Rivière-du-Loup (Québec)

Fax: 418-497-2023  
TPS: R 105365167  
TVQ: 1001918202

NIR: R-0007840

**418-497-2319**



**MAISON FUNÉRAIRE**  
*Marc-André Rioux Ltée*

C.P. 934, 169 LAFONTAINE  
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5  
TÉL. : 418 862-2668 • TÉLÉC. : 418 862-0939  
info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca

Service d'un funérarium au 4, rue Mailloux, Saint-Hubert

**MR BOUCHER**

Distributeur  
Plomberie  
Chauffage  
Aquaduc  
Égout  
Salle de montre

www.mrboucher.ca

